

## RANGEMENT DU MOBILIER APRES CHAQUE UTILISATION

Ayant remarqué qu'à plusieurs reprises, les chaises et les tables étaient rangées en **dépit du bon sens**, nous avons décidé de conserver la caution de **30 euros** à chaque fois que le mobilier ne sera pas rangé comme indiqué ci-dessous. Il n'y a qu'à **suivre la méthode** (croyez-nous, pour certains, il faut une méthode...)

**-1- Ranger les deux plateaux de tables (10 maximum par plateau)**



Prendre soin de  
laisser les 6 petites  
tables sur le côté



**-2- Ranger les chaises en les empilant par 8 au maximum**

Ne pas mélanger les "carrés" et les "rondes" (si, si, ça aussi il y a besoin de le dire )



**-3- Enfin, ranger le dernier plateau de tables (toujours 10 maximum)**



Laisser 3 tables dans la salle contre le mur.  
Merci d'avance

**Le comité directeur de l'ascee**